

doivent-ils user de beaucoup de prudence et de charité, pour qu'elles puissent se procurer ce précieux avantage.

70. Pour atteindre ce but, chaque Sœur n'a à s'occuper que d'elle-même, et nullement de ses Sœurs ou de sa communauté, comme s'il lui fallait en faire la réforme. Autrement, il y aurait à craindre de fâcheuses divisions et du désordre.

C'est en toute confiance que je vous confie les intérêts de cet établissement religieux, en priant l'Esprit-Saint de vous éclairer de ses divines lumières.

Dans ce ferme espoir, je demeure bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

† IG., ÉV. DE MONTRÉAL.

*Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur
de notre peuple.—Réjouissons-nous beaucoup
dans ce jour que le Seigneur a fait.*

CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

MONTRÉAL, le 12 Février 1875.

BIENS-AIMÉS COLLABORATEURS,

Aujourd'hui, comme le 9 Septembre 1870, j'ai raison de vous écrire : "Votre générosité m'a forcé d'entreprendre une grande œuvre, la reconstruction de la Cathédrale. Maintenant plus qu'alors elle me force de vous sommer de poursuivre cette tâche avec une persévérance qui en assure le succès." Une telle sommation, dans les circonstances actuelles, n'a rien de blessant. Loin de là, elle est honorable à tous ceux à qui elle s'adresse et n'indique rien d'hostile chez celui qui la fait.

Car, nous avons sous les yeux les travaux qui se sont faits pendant les quatre années qui viennent de s'écouler; et tout bien considéré, on ne devait pas espérer qu'il s'en ferait autant en si peu d'années. La vérité est que la bâtisse dont on jetait alors les fondations s'est élevée d'une manière surprenante; et elle s'est dessinée si bien par ses grandioses proportions et par sa majes-